



NATIONS UNIES
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Fonds de contributions volontaires pour la participation à l'EPU

SOUTENIR LES ÉTATS,
RÉALISER LES DROITS





UNESCO

OMS

TURKIYE

UZBEKISTAN

UNISE

RESERVE

RESERVE





Le Fonds de contributions volontaires pour la participation à l'EPU

Le Fonds de contributions volontaires pour la participation à l'Examen périodique universel a été créé en 2007 par la résolution **6/17** et renforcé par les résolutions **16/21** et **51/30** du Conseil des droits de l'homme et est administré par le HCDH.

Le Fonds apporte un soutien financier pour couvrir les frais de voyage à Genève d'un représentant officiel des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID), afin de participer à :

- ✓ *un dialogue interactif sur l'examen périodique universel du pays au sein du Groupe de travail,*
- ✓ *des sessions plénières du Conseil des droits de l'homme au cours desquelles le document final de l'examen du pays est adopté.*

En outre, le Fonds volontaire couvre la formation des États membres à la préparation des rapports nationaux.

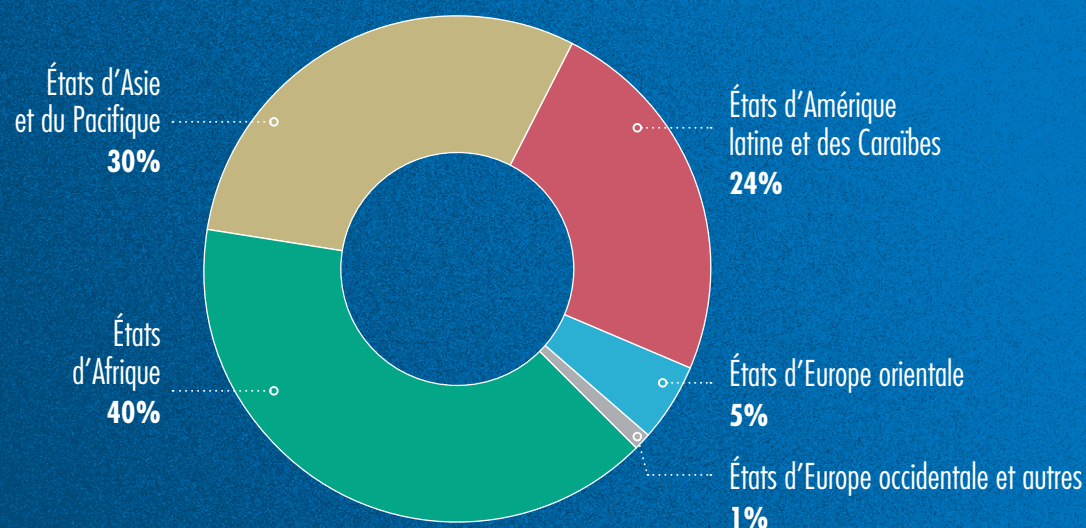




Faits et chiffres

Depuis sa création, le Fonds de contributions volontaires a soutenu la participation au Groupe de travail sur l'EPU, ou lors de l'adoption au titre du point 6, de délégués de 118 pays de toutes les régions du monde. Sur ces 118 États, 70 sont des pays les moins avancés ou des petits États insulaires en développement.

Pays soutenus par le Fonds, par région



Conformément à la résolution 6/30 du Conseil des droits de l'homme, le secrétariat de l'EPU encourage les États à prendre en compte l'équilibre entre les sexes dans la composition de leur délégation. Au cours du 3^e cycle de l'EPU (2017-2022), un total de **95 délégués** – 40 femmes et 55 hommes – ont participé au Groupe de travail sur l'EPU ou aux adoptions au titre du point 6 du Conseil des droits de l'homme grâce au soutien financier du Fonds.



S'engager avec l'EPU

Le Fonds finance également **l'organisation de formations pour aider les pays dans le processus préparatoire**, avant les sessions du Groupe de travail sur l'EPU. Ces formations portent sur les politiques, les procédures et les modalités de l'EPU et permettent de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés des consultations nationales, des mécanismes de coordination interministérielle, de la rédaction des rapports nationaux et de la participation aux dialogues interactifs.

Depuis mai 2017, le HCDH organise **des séances d'information informelles** pendant les sessions du Groupe de travail sur l'EPU pour informer les participants, en particulier ceux qui ont voyagé depuis leur capitale, des **outils** disponibles pour faciliter la mise en œuvre et les activités de suivi ; des **bonnes pratiques** de mise en œuvre des recommandations faites par les mécanismes des droits de l'homme et leur intégration dans les Plan-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ; et du **soutien financier et technique** qui peut être fourni par le HCDH – y compris le Service de l'EPU – ainsi que par le système des Nations Unies aux États qui en font la demande.

Le Fonds contribue également à **promouvoir l'engagement des parlements et des commissions parlementaires des droits de l'homme dans le processus de l'EPU**, en mettant l'accent sur le rôle que jouent les parlements dans la traduction des engagements internationaux en politiques et lois nationales, conformément à la résolution 35/29 et au rapport 38/25 du Conseil des droits de l'homme.





Financement

Les contributions au Fonds de contributions volontaires peuvent être versées par des États, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ou des institutions privées et des particuliers.

Depuis 2007, le Fonds a reçu des contributions pour un montant total de **4.171.430 USD** de la part des pays et organisations intergouvernementales suivants :

Allemagne	USD 795.397	Suisse	USD 95.238
Chine	USD 549.999	Singapour	USD 75.000
Japon	USD 480.000	Roumanie	USD 73.746
Italie	USD 422.852	Belgique	USD 57.681
Australie	USD 387.580	Koweït	USD 50.000
Danemark	USD 359.002	République de Corée	USD 50.000
Arabie saoudite	USD 199.858	Colombie	USD 26.668
Autriche	USD 157.729	Pologne	USD 22.146
OIF	USD 154.178	Hongrie	USD 19.083
Fédération de Russie	USD 100.000	Cuba	USD 3.817
Suède	USD 100.000	Albanie	USD 2.729



Besoins de financement pour le 4^e cycle

En vue du quatrième cycle de l'EPU (novembre 2022 à février 2027), des contributions volontaires supplémentaires seront nécessaires pour garantir un revenu annuel au Fonds s'élevant à au moins **300.000 USD**.

Ce financement permettra au Fonds Volontaire de :

- ✓ *faciliter l'engagement actif des PMA/PEID et d'autres États en développement dans le processus de l'EPU ;*
- ✓ *soutenir la participation de quelque 30 délégués par an aux sessions du Groupe de travail sur l'EPU et du Conseil des droits de l'homme ;*
- ✓ *répondre aux demandes de formation des États éligibles sur la préparation des rapports nationaux pour l'EPU ;*
- ✓ *permet la participation hybride des délégués, en complément de la participation en présentiel ;*
- ✓ *établir et soutenir un réseau de points focaux de l'EPU dans les régions, suite à la participation des délégués aux procédures de l'EPU ;*
- ✓ *organiser des formations et des ateliers avec des partenaires, tels que l'Union Interparlementaire, l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (GANHRI), UPR Info, des organisations régionales telles que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et le Secrétariat du Commonwealth, afin de partager les bonnes pratiques d'intégration efficace de l'EPU et d'autres mécanismes des droits de l'homme avec l'Agenda 2030 et les ODD.*





Pour nous contacter

Branche de l'Examen Périodique Universel (UPRB)
Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de l'homme et des instruments relatifs
aux droits de l'homme
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme

✉ Guillaume Ngefa, Chief a.i., UPRB
ngefa@un.org

Theresa Khorozyan, Secrétaire du conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires
theresa.khorozyan@un.org

 <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/trust-fund-participation>
